SMS DENT

Des consultations dentaires au cœur des Ehpad

L'Ehpad Le Grand Pré propose à ses résidents, deux fois par an, des soins dentaires dispensés par un chirurgien-dentiste et une assistante dentaire installés dans la structure. Mis en place dans le cadre de SMS dent de l'association Handident Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce dispositif s'inscrit dans une démarche « d'aller vers ».

C'est pour répondre à la hausse des demandes de prises en charge de la part des Ehpad que l'association Handident Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place Service mobile de soins dentaires (SMS dent) avec le soutien de l'agence régionale de santé. « *Des établissements nous ont informés que certains de leurs résidents étaient en incapacité totale de quitter leur lieu de vie* », explique Claire Jarrosson, coordinatrice de Handident pour le pays salonais. L'association a donc eu l'idée de créer des cabinets dentaires mobiles, transportés dans des camionnettes de l'association, puis installés pour une courte période dans les Ehpad. La Résidence Le Grand Pré du groupe ACPPA, dirigée par Carole Matz, bénéficie de ces interventions depuis 2020, deux fois par an. « *Cette offre est vraiment bénéfique car il est de plus en plus compliqué d'obtenir des rendez-vous chez des dentistes pour des personnes dépendantes* », fait savoir Noémie Canguilhem, responsable du pôle soins à la Résidence Le Grand Pré. En février, une quarantaine de résidents, sur les 95 que compte l'Ehpad, ont été vus en consultation et ont reçus des soins, facturés au même tarif que toute consultation.

Une présence anticipée

Pour bénéficier du dispositif SMS dent, l'Ehpad doit intégrer la santé bucco-dentaire des résidents dans son projet d'établissement. « *Nous avons réalisé un travail de formation et de sensibilisation des équipes sur l'hygiène et le diagnostic de santé orale des résidents* », rapporte Noémie Canguilhem. Désormais, dès qu'un résident intègre l'Ehpad, un soignant l'interroge, si besoin avec sa famille, et dresse via un questionnaire un bilan de sa santé bucco-dentaire. Puis, tout au long de l'année, les équipes soignantes vérifient l'état de la dentition des résidents, afin de programmer, si nécessaire, un rendez-vous en consultation, lors de la venue des dentistes d'Handident, dès lors que la famille a donné son consentement. « *Ce type d'initiative ne peut être efficace que si les dents des résidents sont correctement brossées le reste de l'année* », ajoute la responsable.

Le dentiste et l'assistante dentaire, présents au sein de l'Ehpad 15 jours durant, s'installent dans une salle dédiée. Les deux premiers jours sont consacrés aux consultations, afin de réaliser le diagnostic des besoins. Les jours suivants, les professionnels assurent les soins : caries, extractions dentaires, radiographies, réhabilitations des prothèses dentaires. « *Il est nécessaire d'effectuer des bilans bucco-dentaires réguliers pour permettre à la personne âgée de s'alimenter correctement* », rappelle le Dr Jean-Paul Doyer, chirurgien-dentiste, qui participe au dispositif. Une bonne hygiène bucco-dentaire concourt à la lutte contre la dénutrition et permet de conserver une bonne élocution et qualité de vie, et de réduire les douleurs. Depuis 2019, une vingtaine d'établissements sur le secteur du pays salonais sont visités chaque année. Le dispositif est en cours de développement sur le reste du territoire régional.

Laure Martin



Le Dr Mendy Marie et son assistante Florence Marsais à l'Ehpad Le Grand Pré